Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_231-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 41
Présents : 36
Absents représentés : 5

Date de la convocation : 9 septembre 2026
Date d'affichage : 9 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents par ordre alphabétique :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Le Gonidec, M. Janvier, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Régnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : M, Hubert représenté par M. Houdus, M. Droniou représenté par Mme Garnier, Mme Lemercier représenté par M. Dubreil-Jardin, M. Dusautoy représenté par M. Hameau, Mme Meignan représentée par M. Dominique Prioul

Absents excusés : M. De Gouvion Saint Cyr, Mme Montembault,

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_231_020_8.4 : Création et labellisation d'une boucle de Randonnées Commune de Romazy

Monsieur Olivier SOURDIN, Vice-président en charge des sentiers de randonnées, rappelle aux membres du Conseil Communautaire que, dans le cadre de la compétence communautaire « Création, aménagement, entretien et promotion des chemins de randonnée », la commune de ROMAZY a sollicité Couesnon Marches de Bretagne par courrier en date du 14/10/2025 pour une demande de labellisation d'un circuit de randonnées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Actuellement, le territoire des 15 communes de CMB, propose 41 boucles de petites randonnées (PR) d'intérêt communautaire sur 13 communes. La commune de Romazy étant dépourvue de boucle de randonnée, demande l'inscription afin de répartir le maillage de boucle d'intérêt communautaire

Ce circuit nommé « Le Ruisseau des Saules » est une boucle de 8 kilomètres située au sud-est de la commune de ROMAZY et qui empreinte un passage sur les communes de Chauvigné et de Vieux-Vy sur Couesnon. Il s'agit d'un parcours très ombragé, sur les hauteurs de ROMAZY, qui permet de mettre en valeur des hameaux et des bâtisses d'une qualité architecturale remarquable ainsi qu'un calvaire datant de 1810 d'où l'on peut apercevoir plusieurs clochers des communes voisines. Cette boucle répond au critère d'intérêt communautaire, par la valorisation du patrimoine ou des points de vue remarquable (délibération 2018_74 : validation de la charte d'intervention de Couesnon Marches de Bretagne sur les sentiers de randonnée inscrit au PDIPR).

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_231-DE

De plus, la répartition entre les parties goudronnées (19,53%), empierrées (5.82%) et en terre (74.65%) semble très intéressante, et qui plus est, ne traverse aucune propriété privée, ce qui libère Couesnon Marches de Bretagne de toute contrainte due à la signature de convention de passage.

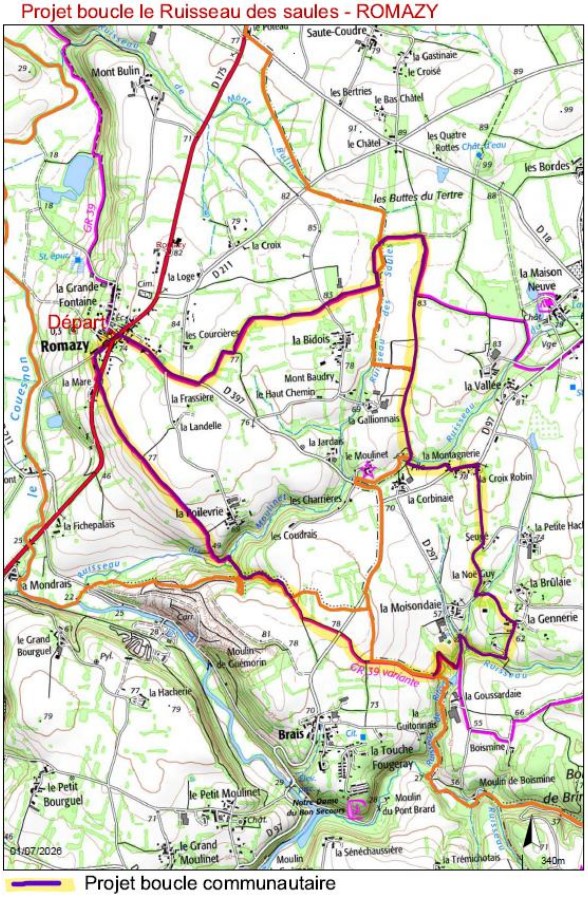
Aussi, ce linéaire ne viendrait pas s'ajouter aux 575 kms de réseau inscrit sur notre territoire qui comprend le GR, l'Equibreizh, l'équestre local ainsi que la promenade randonnée locale, puisqu'il est déjà inscrit et entretenu par les services du Département.

Vu l'avis favorable des membres du Bureau Communautaire en date du 9 juillet 2026,

Monsieur Olivier SOURDIN, Vice-président en charge des sentiers de randonnées, propose :

- **De valider la proposition de création et labellisation de cette boucle de randonnée par le service chemins de randonnée telle que définit ci-dessous :**

Projet boucle le Ruisseau des saules - ROMAZY



- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette démarche.**

Vu l'exposé de Monsieur Olivier SOURDIN, Vice-président en charge des sentiers de randonnées,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur Olivier SOURDIN, Vice-président en charge des sentiers de randonnées, telle que présentée ci-dessus.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
OLIVIER GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE